
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 15 (1987)

DOI: 10.11588/fr.1987.0.53207

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Heinz DUCHHARDT, *Der Exodus der Hugenotten. Die Aufhebung des Edikts von Nantes 1685 als europäisches Ereignis*. Köln (Böhlau) 1985, 205 p.

L'ouvrage contient le texte des neuf communications présentées lors du colloque international sur le Refuge huguenot et la portée européenne de la Révocation qui s'est déroulé les 24 et 25 juin 1985 à Bayreuth. Bayreuth s'inscrit ainsi dans la succession de manifestations du même type organisées tout au long de l'année 1985 en Europe, mais elle a voulu s'en démarquer en mettant l'accent d'une part sur les prémisses, les implications et les conséquences de la Révocation en France, d'autre part sur l'établissement des fugitifs dans des régions encore peu étudiées, à savoir l'Angleterre et le Cap de Bonne Espérance, enfin sur l'accueil, l'intégration et la tradition huguenote en Allemagne.

Hermann WEBER (*Die Hugenottenfrage zur Zeit Ludwigs XIII.*, p. 9–28) montre que la question religieuse constitue un élément incontournable autant en politique intérieure qu'extérieure dans la France de Louis XIII, tiraillée entre la volonté de renforcer le pouvoir monarchique à l'intérieur et le refus de donner à l'Espagne l'occasion d'augmenter son influence dans la chrétienté à l'extérieur. Richelieu apparaît comme un homme aussi religieux que politique, rationnel et pragmatique qui aborde la question huguenote selon des critères qui tiennent compte des exigences politiques. C'est pour cette raison que le parti huguenot n'a été ni ruiné ni supprimé, mais que l'Edit d'Alès lui enlève les moyens de son indépendance. C'est pour cela aussi qu'il appartiendra à Louis XIV de dire si oui ou non la pluralité religieuse compromet l'unité du Royaume.

Heinz DUCHHARDT (*Die Konfessionspolitik Ludwigs XIV. und die Aufhebung des Edikts von Nantes*, p. 29–52) répond positivement à cette question; les raisons de Louis XIV sont politiques; la suppression intégrale de l'hérésie à l'intérieur et l'indépendance affirmée de la France à l'égard du pape à l'extérieur procèdent d'une même volonté de soumettre totalement l'Etat et la société à l'autorité absolue du roi.

La deuxième partie de son exposé est consacrée à l'application de l'Edit de Fontainebleau, en particulier aux difficultés rencontrées par le clergé chargé de ramener les réformés dans l'Eglise. L'étude de la correspondance de Fénelon fournit des renseignements intéressants sur les méthodes qu'il convient d'appliquer pour obtenir un résultat, mais révèle aussi un certain pessimisme.

René PILLORGET (*Die juristischen, finanziellen und familiären Auswirkungen des Edikts von Fontainebleau in Frankreich*, p. 53–68) apporte peu de révélations originales sur les conséquences juridiques, financières et familiales de la Révocation en France.

Günther LOTTES (*England und der Exodus der Hugenotten*, p. 69–88) par contre dresse un panorama du Refuge en Angleterre qui retient l'attention. Après quelques généralités sur l'accueil réservé aux fugitifs, sur les raisons pour lesquelles leur installation est encouragée et sur les espoirs qu'elle suscite, il pose ouvertement la lancinante question: l'arrivée des huguenots provoque-t-elle véritablement le démarrage économique qu'on espérait? Sa réponse est sévère mais réaliste. L'apport en capital est négligeable, la plupart des réfugiés sont désargentés. L'Angleterre profite un peu plus du »know how« des artisans, mais ceux-ci développent une production d'objets de luxe qui à long terme est condamnée à disparaître. Enfin Lottes montre combien l'attitude envers les réfugiés dépend de la situation politique générale et comme elle change de Charles II à Guillaume III.

Jürgen WEITZEL (*Landesherrliche Administrationsmaßnahmen zur Eingliederung hugenotischer Flüchtlinge*, p. 121–140) commence par décrire l'arrivée des huguenots en Allemagne, les mesures prises pour assurer leur subsistance et la lente construction des colonies, puis il donne des indications juridico-administratives extrêmement précises sur l'incorporation des Français dans l'électorat de Brandebourg-Prusse, dans le Landgraviat de Hesse-Kassel et dans le margraviat de Brandebourg-Bayreuth.

Klaus VETTER (*Die Hugenotten im System der ostelbischen Gutswirtschaft in der Mark*

Brandenburg, p. 141–154) se penche sur l'attitude du grand électeur François-Guillaume face aux huguenots et sur l'Edit de Potsdam par lequel il les encourage à venir s'établir au Brandebourg. Il s'intéresse surtout aux privilèges accordés aux Français qui ont fondé des colonies à la campagne. Au sein d'une économie encore fortement influencée par le système féodal fondé sur les redevances et les corvées dues par les paysans, les huguenots forment des îlots de paysans libres exemptés de toute corvée. Seigneurs et fermiers, appuyés plus tard par le grand électeur devenu roi, tentent constamment d'obtenir la suppression de ces privilèges, mais se heurtent au refus acharné des Français qui finissent par l'emporter en 1734.

Rudolf ENDRES (*Das Moderne bei den Hugenottischen Städtegründungen*, p. 155–176) s'attache à démontrer le modernisme caractéristique des colonies urbaines. Dans sa contribution très documentée, il distingue quatre traits marquants: l'organisation, la structure et l'architecture rationnelle des villes huguenotes en Allemagne («Hugenottenbarock»), les innovations sociales et économiques (égalité devant la loi, absence d'entraves corporatives), la tolérance religieuse et le développement exemplaire du système éducatif conduisant à un haut niveau de formation.

Quant à Etienne FRANÇOIS (*Die Traditions- und Legendenbildung des deutschen Refuge*, p. 177–194), il s'intéresse à l'histoire idéalisée de réfugié huguenot qui, dès la Révocation, s'est développée dans les pays du Refuge et dont les effets se font sentir aujourd'hui encore. Le phénomène a atteint une intensité toute particulière en Allemagne où le huguenot jouit d'une excellente réputation jusqu'à devenir à la fin du XIX^e siècle l'incarnation du sujet parfaitement assimilé digne d'être considéré comme un des meilleurs Prussiens.

Pour terminer, il vaut la peine de s'arrêter un peu plus longuement sur la contribution que Jörg FISCH (*Die Hugenotten am Kap der Guten Hoffnung, oder: Die ideale Entstehung des weißen Südafrikaners*, p. 89–120) consacre à l'immigration huguenote dans la colonie hollandaise du Cap. Malgré le petit nombre d'émigrants – venus des Pays-Bas, sept bateaux chargés de réfugiés arrivent en Afrique du Sud en 1688–89 et en tout leur nombre n'excède certainement pas 200 à 250 personnes – ils occupent une place importante dans l'histoire de ce pays, non pas, comme on pourrait le croire, parce qu'ils ont exporté la culture française, mais bien plutôt en raison de la rapidité et de la parfaite réussite de leur assimilation.

Attirés par des conditions d'installation alléchantes, les Français auraient bien sûr tenu au début à conserver et à perpétuer leur identité; mais les autorités coloniales, craignant qu'ils ne restent fidèles à la couronne de France malgré les persécutions, les ont intentionnellement implantés dans des régions déjà occupées en partie par des colons néerlandais et leur ont distribué des terres – par ailleurs d'excellente qualité – éloignées les unes des autres. Empêchés de vivre en vase clos comme en Allemagne et obligés de lutter pour obtenir leur indépendance religieuse et l'emploi du français à l'école et à l'église, ils cèdent rapidement. Les mariages avec des colons d'autre origine sont fréquents, le taux de natalité élevé et la communauté d'intérêts avec le reste de la population néerlandaise l'emporte sur les petites dissensions: lorsqu'en 1706–07 les fonctionnaires de la colonie, soutenus par le gouverneur, se lancent dans la production agricole à grande échelle, les Français sont les premiers à prendre activement la défense des petits exploitants. Les paysans sortent vainqueurs de ce conflit, soudant par là des liens indissolubles entre les deux groupes de colons. Le huguenot – modèle d'intégration – est ainsi devenu un Boer exemplaire dont les descendants ont leur place parmi les Afrikaners d'aujourd'hui.

Antoinette SCHWITZGUÉBEL-LEROY, Lausanne